

**Paris, le 09 février 2024,**

Avis destiné aux investisseurs Belges de la SICAV ECHIQUIER de droit français

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur du compartiment Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe qui va connaître des évolutions à compter du 12 février 2024 :

1. Commissions de souscription non acquises à l'OPCVM

Le 15 octobre 2021, le maximum de la commission de souscription non acquise à l'OPCVM avait été augmenté de 3% maximum à 5% maximum.

A compter du 12 février, le maximum de la commission de souscription non acquise à l'OPCVM sera de 3%.

2. Evolution de la politique d'engagement actionnarial

Par ailleurs, La Financière de l'Echiquier a adhéré à la politique d'engagement actionnarial du groupe LBP AM et dans ce cadre a délégué l'exercice des droits de vote à LBP AM.

Pour plus d'information, l'investisseur est invité à se référer à la Politique de vote et d'engagement disponible sur le site internet [www.lfde.com](http://www.lfde.com) ou demandé à l'adresse de la société de gestion : 53 avenue d'Iéna, 75 116 Paris.

Le prospectus complet et les documents d'information clés en vigueur, ainsi que les derniers rapports périodiques, en français, seront disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet [www.lfde.com](http://www.lfde.com).

La valeur nette d'inventaire est publiée sur [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com) ainsi que sur le site internet [www.lfde.com](http://www.lfde.com). Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos sincères salutations.

**La Direction Générale de la Financière de l'Echiquier**